

Nombre de membres élus au Bureau : 47	Membres en fonction : 47	Membres présents : 30	Absent(s) excusé(s) : 12	Absent(s) : 5	Pouvoir(s) : 1
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	--------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 22 septembre 2015

Vote(s) pour : 31
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 28 septembre 2015,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n°2015-09-28-BD-27 :

Attribution de subventions "Enseignement Supérieur".

Rapporteur : Monsieur Gilbert KRAUSENER

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau
VU le Budget Primitif 2015,
VU la demande formulée par les organismes,

DECIDE d'allouer :

- 2 000 € de subventions à Centrale-Supelec pour l'organisation de manifestations pour la promotion de la Lumière et des Technologies Optiques dans le cadre de l'année internationale de la Lumière,

- 2 300 € de subventions à l'ENIM pour l'organisation d'un stage d'été d'immersion du territoire des étudiants internationaux,

DECIDE que ces subventions seront versées sur présentation des justificatifs suivants :

- bilan moral
- bilan financier,
- articles de presse ou communications diverses.

Ces justificatifs devront être produits dans un délai de 6 mois après la date de la manifestation. Au terme de ce délai, et/ou en cas de non réalisation, la subvention sera annulée.

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à la présente.

Pour extrait conforme
Metz, le 29 septembre 2015
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services




Hélène KISSEL

BORDEREAU D'ENVOI

Destinataire

Bureau du contrôle de légalité, de la coopération intercommunale et du conseil aux élus –
PREFECTURE DE LA MOSELLE –
9 place de la Préfecture – BP 71014 –
57034 METZ CEDEX 1 -

Désignation des pièces	Nombre	Observations
<i>Délibérations Réunion de Bureau - Lundi 28 septembre 2015.</i>		Contrôle de légalité
Point 25 – Soutien au Pôle Entrepreneuriat Etudiant de l'Université de Lorraine et signature d'une convention de partenariat au titre de l'année 2015.	1	<div style="border: 2px solid black; padding: 10px; width: fit-content; margin: 0 auto;"> <p>ARRIVÉE</p> <p>30 SEP. 2015</p> <p>Direction des Collectivités locales et des Affaires Juridiques</p> </div> 
Point 26 – Attribution d'une subvention pour l'année 2015 et signature d'une convention financière entre MM et le CROUS.	1	
<i>Annexe</i> : Convention financière.	1	
Point 27 – Attribution de subventions "Enseignement supérieur".	1	
Point 28 – Participation au fonctionnement de l'association MARELLE.	1	
<i>Annexe</i> : Convention d'objectifs et de moyens.	1	
Point 29 – Participation au financement de la Classe Orchestre du Collège Jules Ferry à Wolppy.	1	
<i>Annexe</i> : Convention d'objectifs et de moyens.	1	
Point 30 – Participation de MM au financement du FSL de la Moselle.	1	
<i>Annexe</i> : Récapitulatif des aides versées à des habitants de MM au titre du FSL 2014.	1	
<i>Annexe</i> : Détail par Commune.	1	
Point 31 – Réhabilitation par LOGIEST de 17 logements :	1	
. 31A : 10 rue de Reims à Montigny-lès-Metz	1	
- Contrat de prêt Caisse des Dépôts n° 36754.	1	
- Convention financière.	1	
. 31B : 38 rue Roederer à Metz	1	
- Contrat de prêt Caisse des Dépôts n° 36751.	1	
- Convention financière.	1	
. 31C : 20 rue de Colombey à Metz	1	
- Contrat de prêt Caisse des Dépôts n° 37208.	1	
- Convention financière.	1	
. 31D : 11 rue Taison à Metz	1	
- Contrat de prêt Caisse des Dépôts n° 37209.	1	
- Convention financière.	1	
Nombre total des actes transmis : 10 délibérations dont 8 accompagnées d'annexes.		

Fait à Metz, le 29 septembre 2015
Pour le Président
Le Directeur Général des Services

Halène KISSEL